meuse fr



Election du Président

Président et Vice-présidents

Le Président du Conseil départemental est l'organe exécutif du Département. Il est assisté d'une Commission permanente et de Vice-présidents.

Publié le 21 octobre 2024

Le président, organe exécutif du Département

Le Président est

M. Jérôme DUMONT

- > Il prépare et exécute les délibérations du Conseil
- > Il est l'ordonnateur des dépenses du Département, prescrit l'exécution des recettes et rend compte chaque année de la situation financière du Département;
- > Il est le chef des services du Département
- > Il gère le domaine du Département, et dispose en la matière de pouvoirs de police particuliers, notamment en matière de circulation ;
- > Il peut déléguerl'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents. Ces délégations peuvent être annulées à tout moment.

Les Vice-présidents

> 1ère Vice-présidente :

Mme Marie-Christine TONNER

Petite enfance - Enfance - Famille

> 2ème Vice-président :

M. Gérard ABBAS

Finances - Administration générale et affaires du Département

> 3ème Vice-présidente :

Mme Valérie WOITIER

Développement et accompagnement des territoires - Habitat - Mobilités - Tourisme

> 4ème Vice-président :

M. Serge NAHANT

Routes - Désenclavement - Aménagement foncier

> 5ème Vice-présidente :

Mme Marie-Paule SOUBRIER

Education

> 6ème Vice-président :

M. Stéphane PERRIN

Insertion - Activité - Emploi - Economie sociale et solidaire

> 7ème Vice-présidente :

Mme Isabelle PERIN

Jeunesse - Sports

> 8ème Vice-président :

M. Jean-Philippe VAUTRIN

Environnement - Transition écologique - Agriculture - Forêt

> 9ème Vice-présidente :

Mme Véronique PHILIPPE

Autonomie

> 10ème Vice-Président :

M. Julien DIDRY

Projets innovants - Numérique - Participation citoyenne - Communication

